

BULLETIN DE L'APRESS 53

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN MAYENNE

MOIS de NOVEMBRE : MOIS de l'ESS !

Chaque année à pareille époque et depuis 7 ans, l'Économie Sociale et Solidaire fait sa com. sur tout le territoire national !!!

Au-delà des campagnes de communication classiques, c'est l'occasion de marquer les esprits pour continuer de promouvoir une économie qui se veut seulement plus humaine.

La loi sur l'ESS a été votée à la fin du mois de juillet 2014. C'est un grand pas pour la reconnaissance de l'ESS comme un acteur incontournable de l'économie. Mais il reste du chemin à parcourir pour favoriser la formation des jeunes, la reconnaissance du travail des bénévoles, le rôle majeur de l'ESS dans le développement local...

L'engagement associatif a été déclaré grande cause nationale 2014. Avec 16 millions de bénévoles associatifs et 8 % du nombre total de salariés, les associations contribuent très largement au renforcement du lien social, ce lien qui manque tant à notre société.

2014 est aussi l'année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire. Les Français jettent en moyenne 20 kg de déchets alimentaires chaque année dont 7 kg de produits non consommés encore emballés !

Un grand nombre d'acteurs, principalement de l'ESS, tente de s'emparer de cette question pour en limiter les causes.

Une enquête CSA a été réalisée en 2011 sur les jeunes et l'ESS. Celle-ci montre que les 16 à 30 ans connaissent mal l'économie sociale et solidaire. En revanche, quand ils en connaissent les principes, ils y adhèrent majoritairement.

En Mayenne, l'APRESS a donc souhaité orienter le mois de l'ESS vers la jeunesse en s'associant avec les résidences Habitat Jeunes de Laval et en intervenant au lycée Rousseau. Une expo sera présentée dans ces différents lieux.

Novembre sera ponctué d'évènements de toute sorte sur des thèmes comme : l'ESS, les réalités et les perspectives en terme de métiers et d'emploi, l'engagement bénévole et citoyen, les outils financiers de l'ESS, les relations bénévoles-salariés... Des acteurs d'entreprises de l'ESS témoigneront de leurs quotidiens.

Je vous invite donc à découvrir ou à enrichir tous ces évènements en y participant nombreux.

Jean Pierre Couvreur

Le crowdfunding ou le financement participatif est une modalité pour les entreprises ou les personnes particulières de récolter de l'argent pour leurs projets. Ce mode de financement rassemble le plus grand nombre de personnes autour d'un projet. Le financement se fait sans l'aide des acteurs traditionnels du financement, mais à l'aide des plateformes de financement participatif via internet et les réseaux sociaux. Les fonds sont alloués sous différentes formes : le don, la récompense, le prêt et l'équity ou l'investissement au capital des entreprises.

Le décret du 1^{er} octobre 2014 relatif au financement participatif, précise les publics concernés, encadre les pratiques et attribue des statuts spécifiques aux différents acteurs.

Pour plus d'infos: www.goodmorningcrowdfunding.com

AGENDA

Agenda départemental (53) : Novembre 2014 : Mois de l'ESS

Avec Habitat Jeunes

Exposition « Découvrir l'ESS, réalités et perspectives »

. 1^{er} au 10 novembre : résidence Pierre de Coubertin, 104 avenue Pierre de Coubertin

. 11 au 21 novembre : résidence Pont de Mayenne, 8 rue de Paradis

. 21 au 30 novembre : résidence François Peslier, 19 rue Emile Sinoir.

« Engagement bénévole et citoyen... agir localement »

- 4 novembre : résidence Pierre de Coubertin : 20 h 30 à 22 h

Rencontre, témoignages et débat sur l'ESS : réalités et perspectives

- 20 novembre : résidence Pont de Mayenne 20 h 30 à 22 h

« Acteurs de l'ESS, rendez-vous pour un tour d'horizon des outils financiers au service de votre projet »

- 18 novembre : espace régional, 43 quai Gambetta de 14 h à 16 h 30

Mais aussi :

- « Semaine de l'ESS sur les ondes de l'Autre Radio et Radio Fidélité » du 3 au 7 novembre

- Information collective sur les Coopératives d'Activités et d'Emploi les 4 et 18 novembre

- « Cigales cherchent fourmis » le 7 novembre à Laval

- « Relations Bénévoles-salariés » en scène 25 novembre, 18 h à 20 h Quartier Ferrié

INFOS REGIONALES / NATIONALES

En région : Comme chaque année pour le mois de novembre, le mois de l'ESS, plusieurs manifestations sont organisées dans toute la région par différentes associations, coopératives, mutuelles, etc. La CRESS Pays de la Loire nous propose la 7^{ème} édition du programme du Mois de l'ESS en Pays de la Loire. Vous le trouverez [ici](#)

En France : Lancement national du mois de l'ESS, 31/10/2014, Paris :

« *Quels leviers politiques et économiques pour développer l'ESS, en France et à travers le monde ?* »

Ouverture par Carole Delga, secrétaire d'Etat à l'ESS

La loi sur l' Economie Sociale et Solidaire

Promulguée par le Président de la République le 31 juillet et publiée au Journal officiel le 1^{er} aout 2014, la loi de l'ESS consacre des avancées importantes au niveau de toutes les structures de l'ESS. Plusieurs objectifs sont présentés : reconnaître l'ESS comme un mode d'entreprendre spécifique, celui des acteurs traditionnels (associations, coopératives, mutuelles et fondations) et de la nouvelle entreprise à but social, renforcer les politiques du développement local durable, consolider le réseau, la gouvernance et les outils de financement des acteurs de l'ESS, provoquer des changements au niveau des coopératives et redonner du pouvoir d'agir aux salariés. Cette loi pose pour la première fois une définition du périmètre de l'ESS : l'entreprise ESS regroupe les associations, les mutuelles, les fondations et les coopératives, mais aussi les sociétés commerciales dont l'activité privilégie l'utilité sociale et qui adhèrent et appliquent les principes de l'Economie sociale et solidaire.

Quelques chiffres clés :

- **10%** du PIB réalisés par 200 000 entreprises
- **2 360 000 salariés** représentant une masse de **54 milliards euros**
- **12%** des emplois privés en métropole et outre-mer
- une progression de **24%** de l'emploi privé depuis 2000
- **600 000** recrutements d'ici 2020 en raison des départs à la retraite

Mayenne Bio Soleil : Une coopérative pour développer l'agriculture biologique et la consommation Bio...

Mayenne Bio Soleil (MBS) est née de la réunion d'un petit groupe de militants bio en octobre 1984 sous la forme d'association.

En 1989, avec ses 89 adhérents, elle doit changer sa forme juridique : afin de permettre la continuité de l'expression des consommateurs, la forme coopérative semblait une évidence, constituée d'un conseil de gérance et d'un conseil de surveillance.

Le développement constant a conduit l'équipe, en 1999, à modifier une nouvelle fois pour une SA COOPERATIVE à directoire et Conseil de Surveillance.

Elle fera partie de la quinzaine de coopératives à la création du réseau Biocoop.

Pour MBS, coopérer, c'est

travailler avec les producteurs à la réalisation d'un projet éthique fondateur du réseau Biocoop : développer l'agriculture biologique et la consommation bio. Il faut donc concilier intérêts collectifs et individuels, fonctionner avec transparence et confiance, faire preuve de responsabilité et de solidarité vis-à-vis de toutes les parties de la coopérative, s'appuyer sur la participation de tous dans la prise de décision : l'étroite collaboration du directoire et du conseil de surveillance permettent ce fonctionnement, Les sociétaires élisent en Assemblée générale leurs représentants, à savoir les membres du conseil de surveillance, actuellement au nombre de 5 et élus pour une durée de 6 ans.

Ils décident des choix stratégiques, veillent à l'éthique coopérative dans les projets et à la gestion en général. Il nomme le directoire et le révoque avec approbation de L'A.G.

Le directoire est composé de 2 membres qui dirigent l'entreprise au quotidien : gestion, ressources humaines, communication.

Les résultats économiques de la coopérative ne sont pas distribués à des actionnaires, mais répartis équitablement, entre réserve, distribution et investissement.

La consolidation des résultats permet d'assurer un développement de la coopérative, dans l'objectif de développer une bio éthique.

[Http://mayennebiosoleil.biocoop.net](http://mayennebiosoleil.biocoop.net)

